

Les Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

Consignes d'examen

Cycle	2020-2021/2
Titre	CE2D Général
Matière	Latin

**Direction des Jurys de
l'enseignement
secondaire**
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

jurys@cfwb.be
enseignement.be/jurys

I. Informations générales

●●● Identification de la matière

Nom de la matière dans le décret : Latin

●●● Titre visé, type d'enseignement

Certificat d'études du 2e degré de l'enseignement secondaire général

●●● Programme

Le numéro du programme : 476/2016/240

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/476%202016%20240.pdf>

Matière

GRAMMAIRE

Voir le tableau de synthèse dans le programme 476/2016/240, 2e partie, page 6.

Maîtriser les matières de niveaux 1 et 2.

Etre capable de traduire celles de niveau 3 avec le support d'un texte.

VOCABULAIRE

Connaître les mots de rangs 1 et 2 du « Cahier de vocabulaire latin » de G. Etienne qui sont en rapport avec les textes d'auteurs à étudier.

AUTEURS

Analyser de manière approfondie, du point de vue de la grammaire, du lexique, de la stylistique et du sens, les textes suivants :

- 1) CESAR, *Guerre des Gaules*, livre VII, chapitre 4 et chapitres 84 à 89 soit 7 chapitres ayant trait à Vercingétorix et à la bataille d'Alésia
- 2) OVIDE, *Métamorphoses*, livre X, vers 11 à 75 relatant l'histoire d'Orphée et Eurydice

II. Organisation de l'examen

●●● Modalité d'évaluation d'examen

L'épreuve comprend 2 parties :

- une **version** : Le candidat traduit en français contemporain un texte latin en prose d'une dizaine de lignes.

Le candidat peut disposer du « Cahier de vocabulaire latin » de G. Etienne ; les mots qui n'y figurent pas lui seront donnés ainsi que les explications grammaticales relatives aux matières de niveau 3.

- une **interrogation orale** portant sur 2 extraits des textes à étudier, l'un de César et l'autre d'Ovide.

Le candidat est capable de traduire et d'expliquer le contenu grammatical, historique et culturel de chacun des extraits.

●●●**Matériel**

Matériel autorisé pour l'épreuve écrite (version) : matériel scolaire de base, « Cahier de vocabulaire latin » de G. Etienne et/ou un dictionnaire.

Matériel refusé pour l'épreuve écrite (version) : GSM, smartphone, tablette, montre connectée,...

Matériel pour l'épreuve orale : aucun

III. Évaluation et sanction des études

●●●**Dispense**

Dispense obtenue si la note est supérieure ou égale à 50%.